

La notion d'agglomération en Europe : les exemples italien, helvétique et roumain, au regard des politiques françaises

4 décembre 2008

Animation : Bernard LENSEL, Urbanistes des Territoires, Lyon, France.

A partir de la réflexion en cours sur la notion d'agglomération en Suisse, il apparaît un besoin d'en clarifier les concepts et les enjeux, en s'appuyant sur les différentes typologies rencontrées en Europe (Confédération helvétique, Roumanie et Italie, notamment) : de la commune à l'agglomération, de l'aspect fédérateur du projet d'agglomération, des différentes typologies et des réponses adaptées.

Un recueil des typologies des trois principaux pays retenus permet d'alimenter la réflexion sur les plans conceptuel, institutionnel, économique, sociologique, fonctionnel et urbanistique.

Les projets d'agglomération peuvent sous-tendre ces différents volets et leur nécessaire synthèse.

Après cette introduction, interviennent dans l'ordre :

Thierry MERLE, urbaniste au Canton de Vaud, Lausanne, Confédération helvétique, expose les principaux enjeux de la politique des agglomérations dont les bases ont été établies en 2001, après une brève description de la Suisse et de la complexité du fonctionnement de cet état fédéral.

Il montrera ensuite comment à travers les "projets d'agglomération", la Suisse entend relever le défi d'une urbanisation durable. Enfin, il tentera de montrer la difficulté d'une analyse typologique à travers deux échelles de réflexion : l'une de niveau national, l'autre de niveau plus régional à travers quelques exemples d'agglomérations.

Le plan de l'exposé est le suivant :

- 1) L'agglomération : un sujet délicat
- 2) La politique des agglomérations
- 3) Les projets d'agglomération
- 4) Approche des typologies
- 5) Exemples d'agglomérations suisses

Mihai ALEXANDRU, urbaniste à l'Université Ion Mincu, Bucarest, Roumanie, présente l'actualité de la Roumanie et l'approche spécifique des notions d'agglomération et de zone métropolitaine ; après quoi, il présentera une typologie complète et fine des agglomérations du pays :

1/ Introduction sur la Roumanie

- données générales et évolutions récentes de la dynamique territoriale
- découpage administratif et compétences territoriales
- analyse spatiale de l'armature urbaine

2/ Les villes roumaines – de l'agglomération urbaine à la zone métropolitaine

- notions législatives et critères de classification

3/ Bucarest – une agglomération 'capitale'

Oradea – une agglomération périphérique ou transfrontalière ?

Brasov – une agglomération centrale

Braila - Galati – une agglomération à deux moteurs

Constanta – une agglomération limite ou limitée ?

Muriel BOUSQUET - LAZZARETTI, Directrice de l'aménagement de l'espace - Communauté de la Riviera Française, Menton, France, aborde le sujet avec une approche comparative des concepts d'agglomération et de bassin de vie en Italie et en France. Puis elle traite des mécanismes qui régissent les bassins de vie du point de vue de la réalité socio-économique, avec les concurrences internes au territoire. La gouvernance au niveau des collectivités fait l'objet d'un comparatif entre les deux pays, ainsi que la relativité de la coïncidence entre projet de territoire et structures administratives.

Le plan de l'exposé est le suivant :

- 1) Le territoire
 - les conceptions italienne et française
 - des territoires spécialisés jouant chacun un rôle dans le fonctionnement de l'ensemble transfrontalier: rôle Menton, rôle Vintimille; rôle Monaco
 - des dysfonctionnements dus aux effets de la frontière
 - un espace urbain très spécifique
- 2) L'analyse des mécanismes de fonctionnement (et de dysfonctionnement) de ce bassin de vie
 - a/ du point de vue de la réalité socio-économique
 - b/ du point de vue de la gouvernance
 - c/ du point de vue de la démarche de projet

Un échange avec la salle et quelques conclusions immédiates sont alors effectués :

Un comparatif des différentes situations nationales et des typologies rencontrées est fait à l'éclairage des exemples allemand (le mouvement de fusions communales des années soixante dix = septante) et français (le développement de l'intercommunalité dans les années quatre vingt dix = nonante).

Cela permet un apport méthodologique à chacun et, nous le souhaitons, des conclusions communes.

(présentations des intervenants sur site urbanistesdesterritoires.com)